

Fonds d'urgence « Covid » appliqué à la filière du livre Aide aux projets dans le cadre d'une politique de soutien à la création et à la diffusion culturelles

Conditions pour introduire une demande en tant que personne morale

- Être une personne morale de rôle linguistique francophone dont le siège social est situé en région wallonne ou de dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale;
- Avoir subi en 2020 une perte d'activités liée à un arrêt quasi complet des activités suite aux mesures de confinement ;
- Ne pas avoir bénéficié d'une indemnisation de l'intégralité de ses pertes par d'autres dispositifs.
- Les projets visés par le présent dispositif doivent avoir été inscrits ou s'inscrire dans le programme éditorial, artistique et/ou culturel d'un opérateur reconnu ou susceptible d'être reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles (pour les éditeurs : correspondre à la définition d'éditeur professionnel au sens de la Charte de l'édition professionnelle).
- Disposer d'un chiffre d'affaires de moins de 500.000 €/an et être actif principalement dans la filière des lettres et du livre depuis au moins le 1^{er} mars 2019.
- Avoir pour objet social à titre principal une activité dédiée à la filière des lettres et du livre (création, traduction littéraire, dessin, illustration, graphisme, mise en couleurs, correction, édition, diffusion, distribution, librairie, activité de documentaliste, expert-conseil, animateur, conteur dans le domaine du livre et de la lecture)

Seront aidés en priorité les personnes morales attestant :

- d'un risque de perte de revenus pour les personnes qu'elles emploient ou qu'elles rémunèrent
- d'un chiffre d'affaires de moins de 300.000 €/an,
- subissant une perte de revenus estimée de minimum 34% en comparaison à l'année 2019.

Attention : une seule demande peut être introduite par projet de redéploiement

- **soit via un formulaire de demande en tant que personne morale ;**
- **soit via un formulaire de demande en tant que personne physique.**

**Formulaire de demande d'une aide au projet,
introduite dans le cadre de la crise sanitaire Covid 19**

à adresser au Service général des Lettres et du Livre
du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Documents à joindre au présent formulaire :

1. Attestation d'une activité de nature professionnelle depuis au minimum le 1^{er} mars 2019 dans la filière du livre (statuts, déclarations d'œuvres/de droits auprès des sociétés de gestion, attestation d'une fédération professionnelle agréée, factures et/ou bons de commande pour des prestations de service relevant des activités professionnelles citées, conventions, contrats, prix nationaux ou internationaux...).
2. Statuts de la personne morale attestant à titre principal un objet social en rapport avec la filière des lettres et du livre.
3. Justificatifs de l'impact de la crise sur le(s) activité(s) et projet(s) visé(s) par la demande (échange de courriels ou courriers d'annulation...).
4. Relevé d'identité bancaire (RIB) : document produit par votre banque et reprenant vos coordonnées bancaires.

1. Identification de la personne morale demanderesse

Dénomination sociale	
Nom commercial	
Adresse de l'activité	
Adresse du siège social (si différente de celle de la maison d'édition)	
Téléphone	
Adresse courrielle	
Num. d'entreprise (BCE)	
Représentant légal	
Autres dirigeants	
Actionnaires et parts du capital	
Nom et téléphone de la personne de contact pour cette demande (si différents des informations données dans les autres champs)	



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

2. Descriptif des activités et projets pour lesquels la crise sanitaire a provoqué :

- a. **un dommage important dans leur finalisation**
- b. **et/ou leur annulation ou report sans date connue ou à plus de trois mois (annulation d'une sortie de livre, arrêt d'une activité de diffusion, annulation de rencontres, annulation d'ateliers d'écriture...).**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Ces projets impactés ont déjà permis pour la structure demanderesse une rentrée financière correspondant à une avance sur droits ou à des recettes d'un montant de €.
- Ces projets impactés ont déjà généré des dépenses d'un montant de€

3. Descriptif des perspectives de redéploiement des activités décrites au point 2 et projets en 2020 et 2021

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4. Estimation budgétaire de ce redéploiement et montant sollicité sur cette base

Liste des activités de redéploiement et tarification forfaitaire par activité

Exemples : adaptation d'un travail éditorial en vue d'une parution modifiée, action promotionnelle pour annoncer les activités reportées, autre (précisez) :

Activités	Tarification forfaitaire

Rentrés financiers pour les projets redéployés (cochez)

- Ces projets n'ont généré, pour la structure demanderesse, à ce jour aucune rentrée financière correspondant à une avance sur droits ou à des recettes.
- Ces projets ont permis pour la structure demanderesse une rentrée financière correspondant à une avance sur recettes d'un montant de €.

Dépenses (cochez)

- Ces projets n'ont généré à ce jour aucune dépense.
- Ces projets ont déjà généré des dépenses pour un montant total de€

Autres demandes connues de soutien (cochez)

- Ces projets n'ont généré aucune autre demande de soutien de votre part ou d'une autre personne morale ou physique associée au dossier.
- Ces projets ont généré d'autres demandes de soutien (en ce compris des demandes portées par d'autres personnes morales ou physiques). Dans l'affirmative, complétez le tableau ci-dessous.

Personnes physiques ou morales demandereses	Type de soutien demandé	Montant obtenu si demande acceptée



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

--	--	--

Montant total sollicité dans le cadre de la présente demande :..... €

5. Emplois et chiffre d'affaires : ces informations serviront, le cas échéant, à prioriser les demandes dans les limites du budget disponible (cochez la réponse correspondant à votre situation).

- La fragilité financière de ma structure, provoquée par la crise « Covid 19 », met en 2020 des emplois et/ou des rémunérations de prestataires en jeu

Si la réponse est positive, répondez aux 3 questions ci-dessous :

- Nombre d'ETP dans la structure (en 2020) :

.....

- Nombre de prestataires dont l'emploi ou la rémunération est en jeu et estimation du montant total de leurs prestations (en 2020) :

.....

- Bénéficiez-vous, en 2020, d'aides à l'emploi (ACS, APE, Maribel, chômage économique, droit passerelle, etc.) ? Si oui, complétez en précisant le type d'aide dont vous bénéficiez et pour combien d'ETP ?

.....
.....
.....
.....
.....

- Ma structure dispose d'un chiffre d'affaires de moins de 300.000 € par an.
- Les revenus de ma structure subissent une perte de revenus estimée à minimum 34% en comparaison de l'année 2019.

6. Attestation sur l'honneur

Par la présente demande, j'atteste sur l'honneur, que la personne morale que je représente :

- s'engage à présenter, le cas échéant, tout document ou information complémentaire qui serait sollicité par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- occupe depuis au minimum le 1^{er} mars 2019 une activité dans la filière des lettres et du livre, relevant d'une des catégories professionnelles suivantes : auteur, traducteur littéraire, dessinateur, illustrateur, graphiste, coloriste, correcteur, éditeur, diffuseur, distributeur, libraire, documentaliste dans le secteur du livre, expert-conseil, animateur lecture, conteur publié chez un éditeur ;
- que les éditeurs pour/avec lesquels je travaille respectent la définition de l'édition professionnelle telle que donnée par [la Charte de l'édition professionnelle](#) ou, pour les maisons d'édition, que ma structure respecte cette définition de l'édition professionnelle ;
- que ma situation actuelle nécessite une aide d'urgence ;
- que les informations transmises via le présent formulaire sont exactes.

Lieu et date

.....

Signature

.....

Rappel des documents à joindre au présent formulaire

1. Attestation d'une activité de nature professionnelle depuis au minimum le 1^{er} mars 2019 (déclarations d'œuvres/de droits auprès des sociétés de gestion, attestation d'une fédération professionnelle agréée, factures et/ou bons de commande pour des prestations de service relevant des activités professionnelles citées, bourses, prix nationaux ou internationaux...).
2. Statuts de la personne morale attestant un objet social en rapport avec la filière des lettres et du livre.
3. Justificatifs de l'impact de la crise sur le(s) activité(s) et projet(s) visé(s) par la demande (échange de courriels ou courriers d'annulation...).
4. Relevé d'identité bancaire (RIB) : document produit par votre banque et reprenant vos coordonnées bancaires.